REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

PORTE DU COL DU PETIT SAINT-BERNARD

N° 2025/006/006

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement
D'ALBERTVILLE
Commune de SEEZ (73)

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 août, à 20h30,
Le Conseil Municipal de la commune de SEEZ, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lionel ARPIN, Maire, en session ordinaire, en salle du conseil municipal à la Savoyarde.
Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le quorum est atteint.

Présents : Joël **ARPIN**, Lionel **ARPIN**, Romain **BOUVET**, Christelle **BRIU**, Michel **CLAIR**, Mathieu **LECLERCQ**, Anne-Emmanuelle **LECLERE**, Frédéric **LIMBARINU**, Alain **MARGUERETTAZ**, Coline **MARGUERETTAZ**, Marie-Claude **SORREL**.

Absents excusés : Corentin **BOUCHER** (pouvoir à Michel **CLAIR**), Joëlle **CAMPERS** (pouvoir à Anne-Emmanuelle **LECLERE**), Christine **CLEMENT**, Michèle **FERRARIS**, Eric **JACQUEMOUD**, Alexine **LAFAY**, Christel **MAILHÉ**

Secrétaire de séance : Anne-Emmanuelle **LECLERE**
Nombre de conseillers en exercice : 18 - Présents : 11 - Votants : 13
Date de la convocation : le 20 août 2025
Date de publication : 2 septembre 2025 au 2 novembre 2025

****

DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire expose que suite au toilettage des immobilisations du budget principal avec les services de la DGFIP et notamment l'intégration des frais d'études dans les travaux qui ont suivis et également la correction d'imputations erronées, il est nécessaire de prévoir des crédits afin de procéder aux écritures de régularisation correspondantes.
Ces écritures visent à mettre en conformité les données comptables avec la réalité des actifs détenus par la commune, conformément aux instructions comptables en vigueur.

Par ailleurs, il est nécessaire d'abonder les chapitres 040 et 042 pour les amortissements. Ce besoin est consécutif à la remontée dans le budget principal de 4 actifs issus du budget eau et assainissement qui doivent terminer d'être amortis sur le budget principal.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,
Vu le budget 2025,

Accusé de réception en préfecture
073-217302850-20250825-2025-006-006-BF
Date de télétransmission : 02/09/2025
Date de réception préfecture : 02/09/2025

.../...

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est indispensable d'ouvrir des crédits au chapitre 041 - opérations patrimoniales en recettes et dépenses de la section d'investissement ainsi que sur les chapitres 040 et 042 - opérations d'ordre de transfert entre sections pour régulariser les corrections précédemment énoncées.
Ces opérations d'ordre sont sans incidence sur la trésorerie de la collectivité.

Enfin, il conviendra de faire des virements de crédits entre l'opération 132 - Enfouissement Réseaux Secs - Rue Des Pierres Blanches qui n'a pas été suffisamment provisionnée et l'opération 157 - eau de source col du Petit Saint Bernard dont l'exécution sera étalée sur les exercices 2025 et 2026.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative du budget principal 2025.

SECTION D'INVESTISSEMENT : RECETTES

Chap. 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	***+ 73 039,00 €***
Compte 2031 - Frais d'études	+ 43 016.00 €
Compte 2033 - Frais d'insertion	+ 319.00 €
Compte 2128 - Autres agencements et aménagements	29 704.00 €
Chap. 040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	
Compte 28031 - Amortissement frais d'études	+ 11 400.00 €
Chap. 021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	- 11 400.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : DEPENSES

Chap. 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	***+ 73 039,00 €***
Compte 2128 - Autres agencements et aménagements de terrains	+ 6 696.00 €
Compte 21318 - Constructions, Autres bâtiments publics	+ 6 948.00 €
Compte 21351 - Installations générales, agencements, aménagements des constructions sur bâtiments publics	+ 7 200.00 €
Compte 2151 - Réseaux de voirie	+ 1 495.00 €
Compte 2152 - Installations de voirie	+ 1 073.00 €
Compte 2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	+ 19 923.00 €
Compte 2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	+ 29 704.00 €
OPERATIONS D'EQUIPEMENTS	
Opération 132 - Enfouissement Réseaux Secs - Rue Des Pierres Blanches	
Compte 21538 - Autres réseaux	+ 150 000.00 €
Opération 157 - eau de source col du Petit Saint Bernard dont	
Compte 2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	- 150 000.00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT : DEPENSES

Chap. 042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	
Compte 6811 - Amortissement des immobilisations	+ 11 400.00 €
Chap. 023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- 11 400.00 €

Accusé de réception en préfecture
073-217302850-20250825-2025-006-006-BF
Date de télétransmission : 02/09/2025
Date de réception préfecture : 02/09/2025

Monsieur le maire soumet au vote cette délibération.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **VOTE** les crédits budgétaires, au niveau des chapitres, comme indiqués ci-dessus.

Adoption à l'unanimité.

Le Maire,
Lionel ARPIN



Le secrétaire de séance,
Anne-Emmanuelle LECLERE



Accusé de réception en préfecture
073-217302850-20250825-2025-006-006-BF
Date de télétransmission : 02/09/2025
Date de réception préfecture : 02/09/2025